





Direction des affaires culturelles - océan Indien

Communiqué de presse

Saint-Denis - 25 janvier 2012

Première opération d'archéologie préventive à La Réunion

Le 23 janvier 2012 a commencé la première opération d'archéologie préventive dans l'histoire de La Réunion, réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous le contrôle de la direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC-OI) et le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la culture et de la communication.

C'est dans le cadre du projet de nouvelle route du littoral que la Région Réunion a saisi les services de l'État au titre de l'archéologie préventive. La DAC-OI et le DRASSM ont alors prescrit un diagnostic archéologique, c'est-à-dire une reconnaissance sur le terrain visant à détecter, caractériser et dater les vestiges éventuellement présents, et à déterminer s'ils doivent faire l'objet d'autres mesures de sauvegarde, de fouilles ou de conservation.

Une équipe de l'Inrap va ainsi conduire une première campagne sur le domaine terrestre pendant une semaine sur l'aire de repos de La Possession. Ils rechercheront les vestiges laissés par l'homme depuis les premières occupations de ce site. Ces sondages archéologiques nécessitant l'utilisation de moyens mécanique, l'accès au chantier est interdit au public pour des raisons de sécurité. Ce travail sera complété d'une étude historique puis d'une exploration sous-marine du littoral.

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en

Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les

DOM. La récente création de son service des activités subaquatiques permet désormais à l'Inrap d'intervenir sur le passé maritime de La Réunion.

Les missions de l'institut s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

Créé en 1966 par André Malraux, le DRASSM est un service à compétence nationale relevant de la direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication. Il a pour vocation de gérer le patrimoine archéologique subaquatique et sous-marin et d'appliquer le code du Code du Patrimoine sur les biens culturels maritimes. Il est compétent sur le domaine public maritime et pour toutes les recherches archéologiques nécessitant le recours à la plongée.

La DAC-OI s'est dotée en 2010 d'un service de l'archéologie chargé de développer la recherche dans cette discipline, de mettre en place des opérations de fouilles programmées et préventives et d'appliquer le code du patrimoine. Service référent à la Réunion pour tous les acteurs du patrimoine ou de l'aménagement, il régulièrement appelé à intervenir sur le terrain. Un guide explicatif de l'archéologie et du préventif sont à présent disponibles sur le site internet de la DAC-OI.